**Annexe A**

Presidenza della Regione Siciliana -

Dipartimento Regionale della Programmazione

Piazza Sturzo n.36

90139 - PALERMO

**A soumettre exclusivement par pec à dipartimento.programmazione@certmail.regione.sicilia.it**

**Objet**: Demande de participation à l'avis public pour la constitution d'une longue liste d'experts externes pour l'évaluation des propositions de projets dans le cadre du programme Interreg NEXT Italie-Tunisie pour la période 2021-2027, approuvé par la Commission européenne par la décision 8952 du 30 novembre 2022 (profil A - Expert en évaluation de la qualité stratégique et opérationnelle; profil B - Expert en environnement).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Madame/Monsieur | | |
| Code fiscal | | |
| Née/Né à | | date |
| Adresse de résidence | | |
| Code postale | Ville | Prov |
| Qualification | | |

**DEMANDE**

d'être incluse/inclus dans la liste des expertes/experts externes pour l'évaluation des propositions de projets dans le cadre du Programme Interreg NEXT Italie-Tunisie pour la période 2021-2027, approuvé par la Commission européenne par la décision 8952 du 30 novembre 2022, pour le profil : \_\_\_\_\_ *(indiquer dans l'espace la lettre relative au profil choisi :* ***A*** *– Expert en évaluation stratégique et opérationnelle de la qualité ;* ***B*** *- Expert en matière environnementale)*.

Lorsque le profil A est choisi, est indiqué le profil lié à l'objectif spécifique **O.S.**\_\_\_\_\_\_\_ (voir art. 2 de l’Avis).

**DÉCLARE**

conformément aux articles 46 et 47 du décret du Président de la République italienne n° 445 du 28 décembre 2000, conscient de la responsabilité pénale qu'il peut encourir en cas de fausse déclaration ou de production de faux documents ou de données contenant des informations erronées, conformément à l'article 76 du décret du Président de la République italienne n° 445 du 28 décembre 2000, que les informations fournies dans la présente candidature, dans la lettre et le curriculum vitae ci-joints sont véridiques.

De répondre aux conditions suivantes:

1. possedér la citoyenneté d'un État membre de l'Union européenne, d'un pays bénéficiaire du Règlement (UE) n° 232/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 instituant un instrument européen de voisinage, d'un pays bénéficiaire du Règlement (UE) n°. 231/2014 du 11 mars 2014 établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP II), d'un État membre de l'UE ou d'un pays éligible au titre des articles 8 et 9 du Règlement (UE) n° 236/2014 établissant des règles et procédures communes pour la mise en œuvre des instruments de l'UE destinés au financement des actions extérieures;
2. jouir de ses droits civils et politiques;
3. ne pas se trouver dans une situation d'incompatibilité ou de conflit d'intérêts, même potentiel, avec le poste pour lequel la demande a été introduite;
4. posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle universitaire complet sanctionné par un diplôme spécifique;
5. connaissance de la langue française;
6. avoir une bonne connaissance des bases de l'utilisation d'un ordinateur personnel pour le traitement des données et des textes, l'utilisation de tableurs et du courrier électronique;
7. être indépendant des organes du programme Interreg NEXT Italy Tunisia (Comité de suivi, Comité d'évaluation des projets, Autorité de gestion, Secrétariat conjoint, Antenne en Tunisie, etc.);
8. ne pas exercer d'activités professionnelles pour le compte des organisations qui soumettent des propositions, que ce soit en tant que chef de file ou partenaire, pour l'évaluation.

Alternativement:

* être exempt de condamnations pénales passées en force de chose jugée et être exempt de condamnations d'une procédure pénale ou administrative en cours pour l'application de mesures de sécurité ou de prévention et ne pas avoir d'antécédents judiciaires susceptibles d'être inscrits au casier judiciaire, conformément à l'article 3 du décret du Président de la République italienne n° 313 du 14 novembre 2002;
* avoir fait l'objet d'une condamnation pénale par un jugement ayant autorité de chose jugée, ou/et avoir fait l'objet d'une procédure pénale, ou d'une procédure administrative pour l'application de mesures de sécurité ou de prévention, ou avoir fait l’objet des antécédents judiciaires susceptibles d'être inscrits au casier judiciaire, conformément à l'article 3 du Décret du Président de la République italienne n° 313 du 14 novembre 2002 *(dans ce dernier cas, indiquez dans l'espace ci-dessous la date des mesures et l’autorité judiciaire qui l’a prononcé ou celle devant laquelle une procédure pénale est en cours)*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Pour les candidats du **profil A**, remplir les conditions suivantes

1. avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le cadre de l'un des objectifs spécifiques indiqués à l'article 2 du présent avis pour lequel ils posent leur candidature;
2. avoir au moins deux expériences antérieures en matière de conception et/ou d'évaluation technique et financière, visant à sélectionner des propositions de projets soumises dans le cadre de programmes financés par des fonds nationaux et communautaires ou dans le cadre de programmes de coopération internationale.

Pour les candidats du **profil B**, remplir les conditions suivantes

1. avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les disciplines environnementales et/ou climatiques;
2. avoir réalisé au moins une évaluation DNSH dans n'importe quel domaine.

**DEMANDE**

que les communications relatives à cette procédure soient envoyées à

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Dans tout cas, les mêmes communications peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**AUTORISE**

Le Département régional de planification de la Région sicilienne au traitement de ses données personnelles exclusivement aux fins de cette sélection, conformément au Règlement UE 2016/679 (GDPR) et au décret législatif n° 196/2003 et à ses modifications ultérieures.

**S'ENGAGE À**

notifier rapidement toute modification ou tout changement apporté à la candidature approuvée.

**ATTACHE**

un curriculum vitae daté et signé, ne dépassant pas six pages, rédigé au format européen disponible sur le site web du programme www.italietunisie.eu;

une lettre de motivation datée et signée décrivant brièvement les expérience, les qualifications, les compétences et les motivations à mener à bien les activités pour lesquelles la demande a été introduite, d'une longueur maximale d'une page;

une photocopie lisible recto-verso d'un document d'identité valide, conformément à l'article 38 du décret du Président de la République italienne 445 du 28 décembre 2000 et à ses modifications ultérieures.

Cette candidature est signée numériquement (art. 4 de l'avis).